

NOTATIONS cadres G&C

La confiance en l'UNSA paye !

Mercredi 16 mars s'est tenue la commission de notation des cadres.

Vos délégué-e-s de commission remercient tous les agents qui leur ont fait confiance pour porter leurs réclamations et, plus particulièrement, pour les contingents supplémentaires en position de rémunération.



Cette année, une OS avait abreuvé tous les cadres de courriels les incitant, sans clairvoyance ni discernement, à lui remettre un courrier de réclamation, ce qui a suscité de la frustration.

● La majoration salariale par les positions de rémunération (PR)

Le calcul des PR attribuées lors de l'exercice de notation est **encadré** par le chapitre 6 du Statut. Donc, lorsque vous sollicitez vos délégués de commission, c'est pour obtenir une position en contingent supplémentaire (CS) ou une PR hors compte (HC). Les premières proviennent du cumul des arrondis lié aux conditions de classement, soit **17** cette année. Les secondes, hors compte, sont attribuées soit à certains collègues mis à disposition en filiales (AREP, etc.), soit en application de mesures individuelles ou collectives à la suite de réorganisations, soit à la discrétion du président de la commission, **3** cette année.



Les interventions des délégué-e-s de l'UNSA-Ferroviaire sur l'ensemble des réclamations reçues ont permis d'en satisfaire 16 sur les 17 contingents supplémentaires à attribuer et pour l'ensemble des PR hors compte.

● Avancement en grade par notation au niveau supérieur

La direction de l'entreprise a attribué **88 niveaux** cette année et **9 hors compte**, principalement au motif du délai de séjour. Il est regrettable que les délais de séjour en niveau soient plus importants chez GC que la moyenne du GPU, soit entre 5 et 13 mois selon les classes du collègue.

● Avancement en grade par notation à la classe supérieure (ex-qualification)

Cette année, le nombre de postes vacants croît fortement (104 contre 60 l'année dernière). Cependant, les promotions en qualification sont insuffisantes pour couvrir les postes vacants : **seulement 24 agents sont inscrits au tableau d'aptitude (TA) et 5 en liste d'attente (LA).**

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués UNSA-Ferroviaire pour comprendre l'ingénierie appliquée en commission de notation.

